



# B.A. BA DE LA COMPTABILITÉ

Site de formation continue – Cher  
15 rue Henri Dunant – CS 80345 – 18023 Bourges cedex

## Public concerné :

- Chef d'entreprise (artisans, commerçants, conjoint, salarié, ...

## Prérequis :

- Aucun prérequis

## Nombre de participants :

- De 6 à 8 stagiaires  
- A déterminer si formation intra-entreprise

## Dates :

- 18-19-25 et 26/01 ou 20-21-27 et 28/09  
- Date à définir si formation réalisée en intra-entreprise

## Durée :

- 4 jours  
- Durée adaptée si formation intra-entreprise

## Horaires :

- De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

## Tarif :

- **Tarif (journalier) artisan / conjoint avec statut :**  
210 euros, prise en charge de la formation FAFCEA selon critères d'éligibilité.

### • Tarif (journalier) autres publics :

210 euros, prise en charge possible de la formation selon statut.  
Contactez votre conseiller.

Ce tarif est applicable aux formations suivies en présentiel ou distanciel.

• **Tarifs préférentiels**, pour certaines de nos formations, si financement par le compte personnel de formation :  
<https://www.moncompteformation.gouv.fr>

## Objectif général

- ✓ Débuter sereinement en comptabilité

## Objectifs pédagogiques

- ✓ Comprendre les principes et les mécanismes de base
- ✓ Aborder l'organisation des travaux comptables
- ✓ Enregistrer les écritures
- ✓ Etablir sa déclaration de TVA

## Programme

- ✓ **Comprendre les principes et les mécanismes de base**  
C'est quoi la comptabilité ?  
A quoi sert la comptabilité ?  
Notion de charges et produits  
Ses principes, sa réglementation  
Et si on était tous gestionnaires
- ✓ **Aborder l'organisation des travaux comptables**  
Le plan comptable, les différentes classes de comptes  
Le fonctionnement des comptes  
Les documents utilisés : journaux, grand livre, balance
- ✓ **Enregistrer les écritures**  
Notion de comptabilité de trésorerie et comptabilité d'engagement  
Enregistrer des factures de vente, d'achats et la banque  
Etablir une balance des comptes

- ✓ **Etablir sa déclaration de TVA**  
Principes de la TVA, les obligations  
Ecritures comptables des TVA

## Formateur

- ✓ Notre organisme de formation met à disposition des formateurs dont le profil est en adéquation avec la formation visée.

## Méthodes et moyens pédagogiques

- ✓ Pédagogie active qui alterne théorie et mises en situation pratiques : exercices d'application, manipulation de supports et documents divers, études de cas réels, simulations – Identification pour chaque participant des points forts et des axes de travail.

## Documents remis

- ✓ L'ensemble des ressources et supports seront mis à disposition des participants.

## Dispositif d'informations et de positionnement des stagiaires

- ✓ En amont de la formation, un **entretien de positionnement** est réalisé pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orienter vers l'action de formation adaptée.
- ✓ A l'occasion des échanges, une **fiche diagnostic** est complétée et permet d'identifier le parcours de la personne (diplôme, expérience) et de vérifier ses objectifs à des fins d'adaptation et individualisation du parcours de formation.
- ✓ A l'issue de l'entretien, le **programme détaillé** de la formation est transmis au candidat.
- ✓ Toute information demandée à un candidat a un lien direct avec la formation et reste confidentielle.

## Prise en compte de la satisfaction des stagiaires

- ✓ La satisfaction est recueillie via nos enquêtes envoyées par mail à chaque stagiaire. Deux enquêtes sont à remplir en ligne à la fin de chaque formation (à 10 jours puis à maximum 6 mois). La satisfaction est affichée sur notre site Internet rubrique « se former ».

## Évaluation des acquis de la formation

- ✓ A la fin de la formation, une **attestation de capacité** qui mesure l'atteinte des objectifs pédagogiques, formulés en termes de « être capables de » est remise au participant. Elle mesure les capacités développées en formation qui pourront être mises en œuvre dans une situation sociale ou professionnelle, en fonction de l'environnement de l'entreprise.
- ✓ Cette évaluation est élaborée par le formateur à partir des situations pédagogiques utilisées et impliquant le stagiaire.

## Suivi post formation

- ✓ Un suivi individuel peut être proposé. Le formateur intervient pour accompagner la mise en place des outils et méthodes étudiés
- ✓ Devis sur demande

## Bilan pédagogique du stage

- ✓ L'intervenant établit un bilan pédagogique de la formation qui est remis au responsable du centre ou au coordinateur de l'action, pour information.

## Renseignements et inscription :

**Votre contact formation :** Mickaël BARBEAU – 02 46 59 15 05 – mbarbeau@cma-cvl.fr

## Handicap :

**Référent handicap du site de formation :** Murielle BABOUIN – 02 36 25 31 05 – mbabouin@cma-cvl.fr

L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier, au cas par cas, les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

## Organisme de formation :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire – N° de SIRET : 130 027 980 00015 – N° de déclaration de l'activité : enregistré sous le numéro 24450381045 – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

## Site de formation :

**Adresse :** 15 rue Henri Dunant – CS 80345 – 18023 Bourges cedex

**N° de téléphone :** 02 46 59 15 05

**E-mail :** formation-continue.18@cma-cvl.fr